



Québec, le 6 avril 2018

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Leader parlementaire,

Le 15 mars 2018, le député de Jonquière, M. Sylvain Gaudreau, déposait devant l'Assemblée nationale les extraits de deux pétitions signées par 352 pétitionnaires.

Cette pétition demandait au gouvernement de s'engager à rehausser le financement des organismes en défense collective des droits pour qu'ils puissent réellement assumer leur mission. Un financement de 117 858 \$ pour les organismes locaux et de 159 108 \$ pour les organismes régionaux étaient demandés, ainsi que l'indexation annuelle des subventions accordées.

Chaque année, le gouvernement réaffirme son engagement envers le milieu communautaire en versant près d'un milliard de dollars aux organismes communautaires. En 2014-2015, le soutien gouvernemental accordé aux 5 000 organismes communautaires s'élevait à 976,9 M\$. Une partie importante (59,8 %) de cet investissement était d'ailleurs destinée à soutenir la mission globale des organismes.

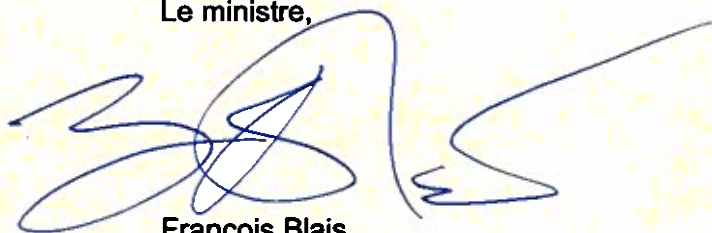
... 2

Le 10 décembre dernier, le gouvernement du Québec a lancé son Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS). Celui-ci prévoit différentes mesures visant à consolider l'appui financier déjà important versé aux organismes communautaires dont la mesure 19.2 qui permettra de mieux soutenir les organismes qui combattent des problèmes sociaux. D'ici 2023, le gouvernement investira 50,7 M\$ dans ce domaine, dont 2,2 M\$ sont disponibles dès 2018-2019. Ces sommes seront principalement investies auprès des organismes en défense collective des droits.

Enfin, dans le cadre de cette mesure, le gouvernement a aussi confirmé son intention d'élaborer un nouveau plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire. Ces travaux devraient permettre de proposer des actions structurantes et de réitérer l'appui du gouvernement à l'égard des organismes communautaires qui contribuent, à leur façon, au développement social et économique du Québec.

Veillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le ministre,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

François Blais